

---

## MÉTHODOLOGIE

### **La population initiale**

La population initiale considérée dans la présente enquête comprend l'ensemble des personnes diplômées de la promotion de 2003 de la formation universitaire au baccalauréat et à la maîtrise. Cette population a été dénombrée à partir des déclarations de chacun des établissements universitaires québécois relatives à l'année civile 2003. Les personnes qui ont obtenu des certificats, des diplômes de premier ou de deuxième cycle ou des doctorats ne font pas l'objet de l'enquête actuelle.

Ainsi, pour l'année 2003, nous avons dénombré 38 821 diplômes délivrés par les établissements universitaires québécois, soit 29 818 baccalauréats et 9 003 maîtrises.

### **La constitution de la population retenue pour l'étude**

La base du recensement a été constituée à partir des sources d'information suivantes :

- la Gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU);
- la mise à jour des coordonnées des personnes diplômées par le bureau du registraire de chacune des universités québécoises.

La population des personnes diplômées de la formation universitaire retenue pour l'enquête est constituée de titulaires de baccalauréats et de maîtrises délivrés pendant l'année civile 2003. Les personnes diplômées de la formation universitaire doivent remplir les conditions suivantes :

- les personnes titulaires d'un diplôme délivré en 2003 doivent posséder une adresse au Canada; les personnes diplômées dont les adresses connues étaient en dehors du Canada, de même que celles qui résidaient à l'extérieur du Canada au moment de l'enquête, ont été exclues de la population à l'étude;
- les personnes titulaires d'un diplôme délivré en 2003 doivent avoir rempli les conditions d'obtention du diplôme de leur discipline d'études en 2002 ou en 2003;
- les personnes titulaires de plus d'un diplôme délivré en 2003 sont interrogées quant à celui qui est du niveau le plus élevé; s'il s'agit de deux diplômes du même niveau, le plus récent est retenu.

L'application de ces critères réduit la taille de la population par rapport au nombre de diplômes délivrés en 2003. En effet ;

- 3 120 personnes diplômées résidaient à l'étranger;
- 519 personnes diplômées ont rempli les conditions d'obtention d'un diplôme dans leur discipline d'études avant 2002;
- 205 personnes ont obtenu deux diplômes d'une université québécoise en 2003;

NOMBRE DE DIPLÔMES DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE DÉLIVRÉS EN 2003, NOMBRE DE PERSONNES DIPLÔMÉES ET NOMBRE DE PERSONNES RETENUES POUR L'ENQUÊTE *LA RELANCE À L'UNIVERSITÉ 2005*

Type de diplôme	Nombre de diplômes délivrés en 2003	Personnes diplômées visées par l'enquête
Baccalauréat	29 818	27 670
Maîtrise	9 003	7 307
<b>Ensemble</b>	<b>38 821</b>	<b>34 977</b>

**Les raisons de certaines exclusions dans la constitution de la population pour *La Relance à l'université 2005***

Deux types d'exclusion ont été mentionnés :

- les titulaires de 2003 qui ont rempli, avant 2002, les conditions d'obtention du diplôme ont été retirés de la population à l'étude;
- les titulaires de 2003 dont l'adresse de résidence est à l'extérieur du Canada ont aussi été retirés de cette population.

La première condition permet d'éviter d'interroger les 519 personnes diplômées qui ont eu la possibilité d'intégrer le marché du travail depuis plus de trois ans. L'objet de l'enquête *La Relance à l'université* est en effet de décrire la situation des titulaires de la formation universitaire environ vingt mois après la fin de leurs études.

La deuxième condition permet de retirer de la population à l'étude les 3 120 personnes diplômées qui, vraisemblablement, ne seraient pas actives sur le marché du travail au Canada. Cette condition est également utilisée par Statistique Canada pour son *Enquête nationale auprès des diplômés de 1990*<sup>1</sup>. Les personnes ainsi retirées de la population peuvent être des étudiantes ou des étudiants étrangers qui, à la fin de leurs études, retournent dans leur pays d'origine, ou encore des Canadiennes ou des Canadiens qui, à la fin de leurs études, ont obtenu un emploi en dehors du pays.

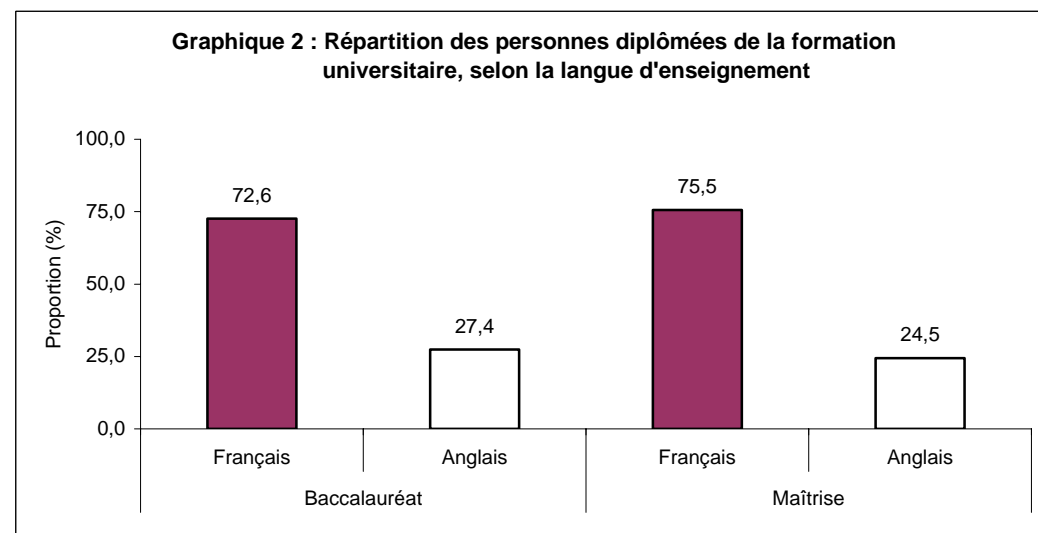
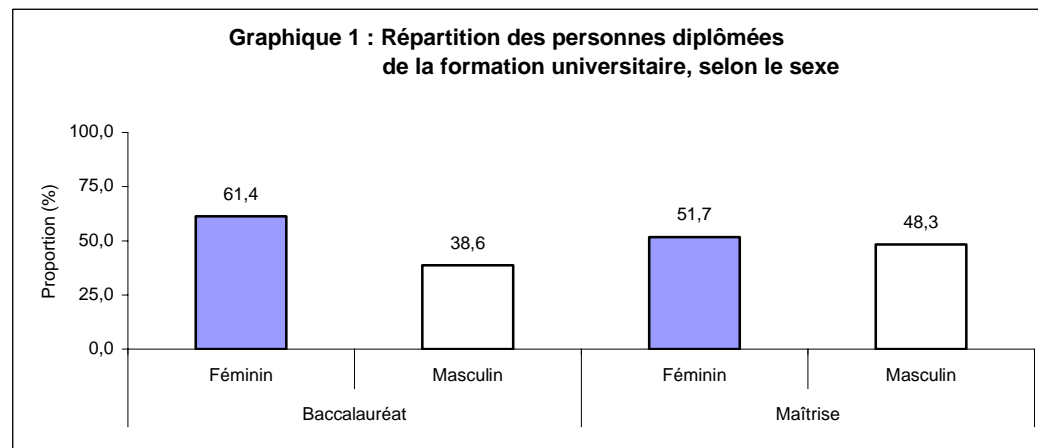
Ces deux conditions ont pour effet de retirer de la population à l'étude 3 639 personnes diplômées de la formation universitaire.

---

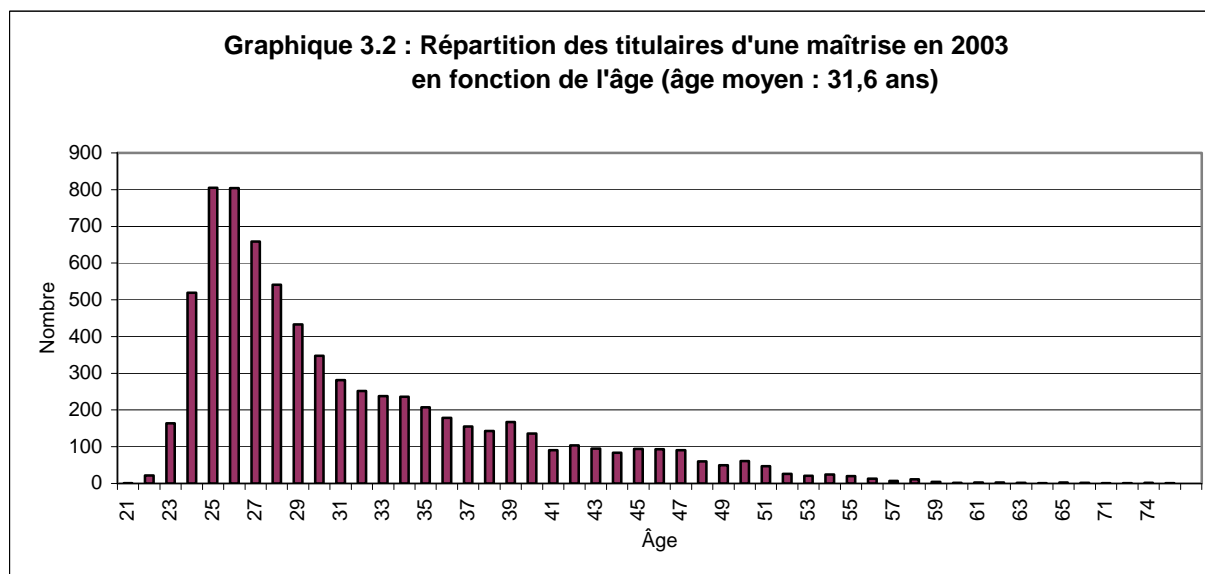
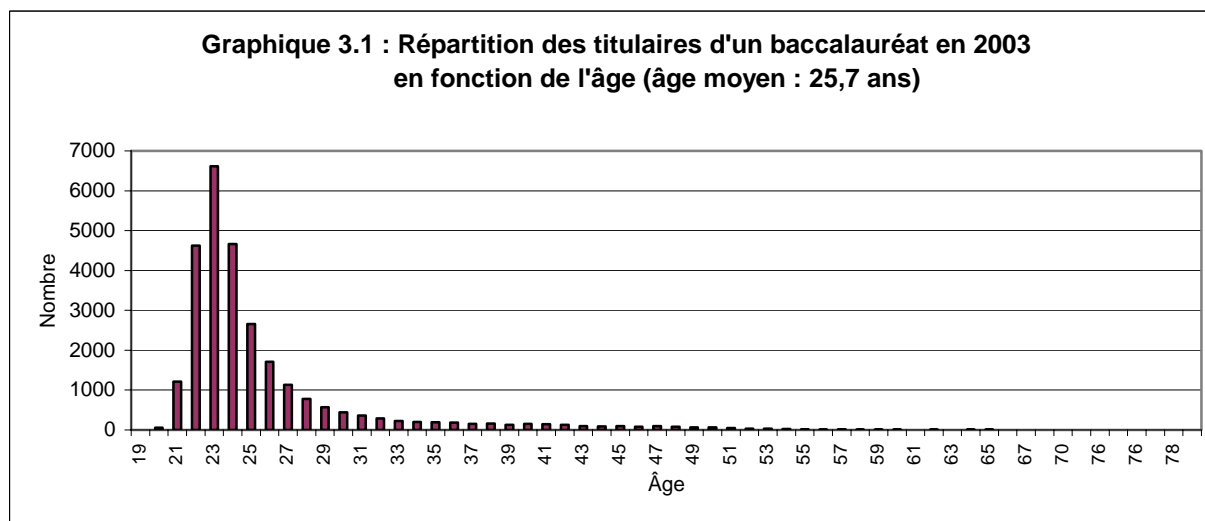
1. *La promotion de 1990 : compendium des résultats de l'Enquête nationale de 1992 menée auprès des diplômés de 1990*. Statistique Canada, étude préparée pour le compte de Développement des ressources humaines Canada, SC-125-12-96F, décembre 1996, 64 pages, avec annexes.

## Quelques caractéristiques de la population étudiée

La répartition des 34 977 personnes diplômées de la formation universitaire auxquelles s'intéresse l'enquête est la suivante : 27 670 titulaires d'un baccalauréat et 7 307 titulaires d'une maîtrise. Les proportions d'hommes et de femmes de cette population figurent dans le graphique 1. La répartition des titulaires selon la langue d'enseignement dans cette population est présentée au graphique 2.



L'âge moyen, au 1<sup>er</sup> juillet 2003, des titulaires d'un baccalauréat est de 25,7 ans et de 31,6 ans chez les titulaires d'une maîtrise. La répartition des titulaires en fonction de leur âge est présentée dans les graphiques 3.1 et 3.2.



Le tableau ci-dessous présente la répartition des personnes visées par l'enquête dans les établissements universitaires québécois.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES PERSONNES DIPLÔMÉES DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE VISÉES PAR L'ENQUÊTE *LA RELANCE À L'UNIVERSITÉ 2005*, SELON LE DIPLÔME OBTENU ET PAR ÉTABLISSEMENT

Établissement	Titulaires d'un baccalauréat	Titulaires d'une maîtrise	Personnes diplômées visées par l'enquête	%
Université Laval	4 495	1 167	<b>5 662</b>	<b>16,2</b>
Université de Montréal	3 991	1 153	<b>5 144</b>	<b>14,7</b>
École des hautes études commerciales de Montréal (HEC)	1 050	452	<b>1 502</b>	<b>4,3</b>
École Polytechnique de Montréal	629	204	<b>833</b>	<b>2,4</b>
Université de Sherbrooke	2 225	658	<b>2 883</b>	<b>8,2</b>
Université du Québec à Montréal	3 982	1 097	<b>5 079</b>	<b>14,5</b>
Université du Québec à Trois-Rivières	1 235	207	<b>1 442</b>	<b>4,1</b>
Université du Québec à Chicoutimi	659	52	<b>711</b>	<b>2,0</b>
Université du Québec à Rimouski	515	56	<b>571</b>	<b>1,6</b>
Université du Québec en Outaouais	562	92	<b>654</b>	<b>1,9</b>
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	189	11	<b>200</b>	<b>0,6</b>
École nationale d'administration publique	0	211	<b>211</b>	<b>0,6</b>
Institut national de la recherche scientifique	0	81	<b>81</b>	<b>0,2</b>
École de technologie supérieure	432	77	<b>509</b>	<b>1,5</b>
Télé-université	124	2	<b>126</b>	<b>0,4</b>
Université McGill	3 465	1 001	<b>4 466</b>	<b>12,8</b>
Université Concordia	3 655	781	<b>4 436</b>	<b>12,7</b>
Université Bishop's	462	5	<b>467</b>	<b>1,3</b>
<b>Ensemble des établissements</b>	<b>27 670</b>	<b>7 307</b>	<b>34 977</b>	<b>100,0</b>

Les personnes diplômées retenues pour l'enquête ont fait des études dans 149 disciplines universitaires du premier et du deuxième cycle. Le tableau suivant présente la répartition des personnes diplômées selon les domaines d'études universitaires et le diplôme obtenu.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES PERSONNES DIPLÔMÉES DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE VISÉES  
 PAR L'ENQUÊTE *LA RELANCE À L'UNIVERSITÉ 2005*, SELON LE DIPLÔME OBTENU ET PAR DOMAINE D'ÉTUDES

Domaine d'études	Titulaires d'un baccalauréat	Titulaires d'une maîtrise	Personnes diplômées visées par l'enquête	%
Sciences de la santé	2 371	630	3 001	8,6
Sciences pures	1 729	479	2 208	6,3
Sciences appliquées	4 756	1 262	6 018	17,2
Sciences humaines	6 015	1 497	7 512	21,5
Lettres	1 001	316	1 317	3,8
Droit	772	101	873	2,5
Sciences de l'éducation	3 853	290	4 143	11,8
Administration	4 996	2 376	7 372	21,1
Arts	1 360	235	1 595	4,6
Études plurisectorielles	811	121	932	2,7
<b>Ensemble</b>	<b>27 670*</b>	<b>7 307</b>	<b>34 977*</b>	<b>100,0</b>

\* Ces données tiennent compte de six cas indéterminés qui ne se classent pas dans la liste des domaines d'études ci-haut mentionnés.

## La division de la population recensée en strates (sous-groupes)

Afin d'assurer la représentativité des résultats de l'enquête, nous avons procédé, à l'intention de la firme de sondage qui a effectué les entrevues téléphoniques, à une classification de la population en 947 strates. Le tableau croisé des 149 disciplines d'études, des deux cycles d'études (baccalauréat et maîtrise) et des 18 établissements universitaires a permis de constituer les sous-groupes de l'étude.

Pour les besoins de la publication, seules les données des sous-groupes comprenant cinq personnes diplômées ou plus et pour lesquels les taux de réponse minimaux indiqués au tableau ci-dessous ont été atteints sont accessibles.

TAUX DE RÉPONSE MINIMAUX RECHERCHÉS DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE  
*LA RELANCE À L'UNIVERSITÉ 2005* EN FONCTION DE LA TAILLE DES STRATES

Taille de la strate	Taux de réponse minimal requis
1 à 4 personnes	— *
5 personnes	100 %
6 à 10 personnes	65 %
11 à 25 personnes	60 %
26 personnes et plus	50 %

\* Les données relatives aux sous-groupes comportant de 1 à 4 personnes ne sont pas publiées.

## Le questionnaire d'enquête

Le questionnaire d'enquête de *La Relance à l'université 2005* a été préparé par la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en adaptant les questionnaires utilisés pour les enquêtes *La Relance au secondaire* et *La Relance au collégial*.

## **La collecte des données**

La méthode retenue est celle de l'entrevue téléphonique, comme dans le cas des enquêtes *La Relance au secondaire en formation professionnelle* et *La Relance au collégial en formation technique*. Les entrevues ont été faites en français ou en anglais entre le 1<sup>er</sup> juin et le 7 septembre 2005. L'enquête téléphonique a été confiée à la firme BIP, qui a programmé les questionnaires et qui les a testés. Les entrevues ont été effectuées au moyen d'un logiciel d'assistance à l'entrevue de type CATI (Computer Assisted Telephone Interviewing).

## **Les résultats généraux de l'enquête**

Nous avons obtenu un taux de réponse global de 63,9 % pour l'enquête *La Relance à l'université 2005*. Le taux de réponse est de 64,1 % au baccalauréat et de 63,1 % à la maîtrise. Le taux de réponse est calculé comme le rapport du nombre d'entrevues réalisées sur la taille globale de la population étudiée.

Les taux de collaboration varient de 88,7 % à 92,0 % selon les différents domaines d'études. Le taux de collaboration est calculé comme le rapport du nombre d'entrevues réalisées sur le nombre de personnes visées avec lesquelles un contact téléphonique a été établi. Les résultats sont présentés en détail dans le tableau de la page suivante.

Nous contrôlons la qualité des résultats obtenus en analysant, d'une part, les erreurs qui ne sont pas dues à l'échantillonnage, comme un mauvais taux de réponse, des erreurs de saisie et, si elles sont discernables, des réponses volontairement fausses et, d'autre part, en comparant des résultats obtenus avec ceux d'autres enquêtes semblables. La présence de questions difficiles à interpréter par la personne interrogée nous est signalée en cours de collecte.

RÉSULTATS DE LA COLLECTE DES DONNÉES SELON LES DOMAINES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Domaine d'études	Population A (nombre)	Entrevues réalisées B (nombre)	Refus de répondre C (nombre)	Impossibilité de joindre D (nombre)	Taux de réponse B/A (%)	Taux de collaboration B/(B+C) (%)
Sciences de la santé	3 001	1 985	193	823	66,1	91,1
Sciences pures	2 208	1 475	129	604	66,8	92,0
Sciences appliquées	6 018	3 803	368	1847	63,2	91,2
Sciences humaines	7 512	4 611	461	2440	61,4	90,9
Lettres	1 317	829	106	382	62,9	88,7
Droit	873	585	64	224	67,0	90,1
Sciences de l'éducation	4 143	2 858	259	1026	69,0	91,7
Administration	7 372	4 662	565	2145	63,2	89,2
Arts	1 595	955	103	537	59,9	90,3
Études plurisectorielles	932	585	73	274	62,8	88,9
<b>Ensemble</b>	<b>34 977*</b>	<b>22 352</b>	<b>2 321</b>	<b>10 304</b>	<b>63,9</b>	<b>90,6</b>

\* Ces données tiennent compte de six cas indéterminés qui ne se classent pas dans la liste des domaines d'études ci-haut mentionnés.

*Les taux de réponse*

Les taux de réponse obtenus pour les titulaires du baccalauréat et de la maîtrise sont suffisamment élevés pour assurer la qualité des résultats en ce qui concerne les diverses disciplines dont les résultats sont publiés. En ne publiant que les résultats pour lesquels les taux de réponse minimaux sont atteints, nous réduisons les erreurs possibles causées par la non-réponse des personnes visées par l'enquête.

Le fait que les adresses postales des personnes diplômées peuvent remonter à quelques années a rendu plus difficile l'opération de dépistage. Ainsi, la proportion de mauvais numéros de téléphone, estimée entre 15 et 20 % avant l'enquête, a été, en fait, de 29,5 %. Ce problème a été plus fréquent quand on a voulu joindre les titulaires des universités anglophones, comme l'indique le tableau qui suit.

RÉSULTATS DE LA COLLECTE DES DONNÉES SELON LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Établissement	Population A (nombre)	Entrevues réalisées B (nombre)	Refus de répondre C (nombre)	Impossibilité de joindre D (nombre)	Taux de réponse B/A (%)	Taux de collaboration B/(B+C) (%)
Université Laval	5 662	4 132	313	1217	73,0	93,0
Université de Montréal	5 144	3 469	273	1402	67,4	92,7
École des hautes études commerciales de Montréal (HEC)	1 502	967	120	415	64,4	89,0
École Polytechnique de Montréal	833	507	43	283	60,9	92,2
Université de Sherbrooke	2 883	2 128	145	610	73,8	93,6
Université du Québec à Montréal	5 079	3 248	362	1469	63,9	90,0
Université du Québec à Trois-Rivières	1 442	1 016	92	334	70,5	91,7
Université du Québec à Chicoutimi	711	519	35	157	73,0	93,7
Université du Québec à Rimouski	571	428	29	114	75,0	93,7
Université du Québec à Hull	654	437	45	172	66,8	90,7
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	200	151	8	41	75,5	95,0
École nationale d'administration publique	211	143	10	58	67,8	93,5
Institut national de la recherche scientifique	81	54	1	26	66,7	98,2
École de technologie supérieure	509	356	30	123	69,9	92,2
Télé-université	126	86	12	28	68,3	87,8
Université McGill	4 466	2 202	363	1901	49,3	85,8
Université Concordia	4 436	2 272	395	1769	51,2	85,2
Université Bishop's	467	237	45	185	50,7	84,0
<b>Ensemble des établissements</b>	<b>34 977</b>	<b>22 352</b>	<b>2 321</b>	<b>10 304</b>	<b>63,9</b>	<b>90,6</b>

### *Les erreurs de saisie*

La collecte des données a été effectuée à l'aide d'un logiciel de gestion de collecte de données de type CATI (Computer Assisted Telephone Interviewing). Ce type de logiciel permet notamment de sauter des questions et de contrôler la cohérence de certaines réponses critiques. Les réponses saisies par les téléphonistes interviewers sont validées à la fois par le logiciel CATI et par des travaux de vérification effectués au Ministère en cours d'enquête. Les risques d'erreurs de saisie sont ainsi réduits et on peut également s'assurer d'un travail uniforme et standardisé de la part des interviewers.

### *Appréciation globale*

Les données de l'enquête *La Relance à l'université 2005* doivent être considérées comme des données de qualité. On peut supposer que les résultats obtenus décrivent bien la situation de l'ensemble des personnes diplômées de la formation universitaire de la promotion de 2003.

### *Comparaison des résultats avec ceux des enquêtes antérieures*

Nous attirons votre attention sur une modification apportée en 2003 à la définition d'une personne « en emploi ». Les personnes qui ont déclaré être aux études à temps plein et travailler à temps plein sont considérées comme étant « aux études » en 2003 et en 2005, alors qu'elles étaient considérées comme étant « en emploi » en 2001. Cette modification réduit un peu (d'environ 2,2 % de 2001 à 2003) la proportion de personnes « en emploi » au profit de la proportion de personnes « aux études ». Les définitions des indicateurs « en emploi » et « aux études » présentées ici concernent donc les résultats de 2003 et de 2005, tandis que cette note permettra de comprendre les résultats de 2001.